

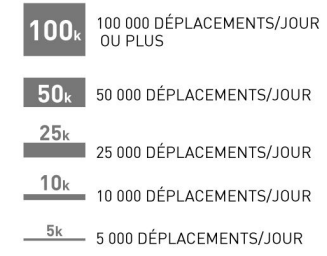
# AIX-MARSEILLE-PROVENCE • LES DÉPLACEMENTS D'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE



## ÉCHANGES AVEC LE BASSIN

- AIX-EN-PROVENCE - PERTUIS - GARDANNE
- AUBAGNE - LA CIOTAT
- MARNAGNE - VITROLLES
- ISTRES - MARTIGUES - MIRAMAS
- SALON-DE-PROVENCE

Les échanges avec le bassin de Marseille sont inclus dans les autres bassins.



## SOURCES ET MÉTHODE

Flux quotidiens des résidents de la Métropole, et des territoires riverains (toutes les Bouches-du-Rhône, pourtour nord-est de la Métropole et communes de l'Enquêtes Ménages Déplacements du Var).

Ces flux sont issus de quatre Enquêtes Ménages Déplacements de 2008 et 2009, redressées à 2017 selon l'évolution de la population INSEE.

Seuls les flux d'échelle métropolitaine sont représentés : plus de 10 km si en accès au bassins de mobilités d'Aix-en-Provence et de Marseille, plus de 7 km sinon.

Les flux de moins de 4 000 déplacements par jour ne sont pas représentés.

Les flux sont représentés selon leur bassin d'origine ou de destination, hors bassin de Marseille. Les échanges entre bassins sont affectés dans l'ordre suivant : Aix-en-Provence, Aubagne, Vitrolles-Martigues, Martigues-Istres et enfin Salon-de-Provence.